

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille onze, le 9 mai à 18 h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Sylvie Birhart, Jérôme Cochenec, Anita Daniel, Jean Faillard, Carole le Boulanger, Alexis Manac'h, Berc'hed Troadec

Absents, excusés : Olivier Magoaric, procuration à Françoise Borgne

Convocation: 20 avril 2011

Secrétaire de séance: Berc'hed Troadec

Objet : Cession de terrain communal

Comme demandé par le Conseil municipal lors de sa séance du 16 novembre 2010, les démarches ont continué pour affiner la demande d'une habitante de Kerueur (Mme Plante) d'acquérir une bande de terrain communal pour sécuriser l'accès à sa propriété.

La consultation des riverains (formalité non obligatoire) a fait ressortir l'accord de tous, à l'exception de M. Tromeur qui par lettre datée du 4 mai a signalé son opposition, cependant non motivée.

Le Conseil municipal,

- Ayant noté que la consultation et a fortiori l'accord du voisinage ne constituent pas des formalités obligatoires.
- Ayant constaté que la réalisation de la demande ne causerait aucun défaut de jouissance à M. Tromeur ou à aucun autre riverain ;
- Ayant relevé que la situation et l'usage de la bande de terrain concernée font qu'elle relève du domaine privé de la commune

Décide après en avoir délibéré

- De faire droit à la demande de Mme Plante d'acquérir une bande de terrain communal à Kerueur
- Que le prix de vente de cette bande serait de 1 €50 du mètre carré
- Que les frais de notaire, de clôture et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

Demande au maire de prendre toutes mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT